

LES CHIFFRES TRIMESTRIELS DE L'EMPLOI



2^{ème} trimestre 2015

Ce document traite de l'offre et de la demande d'emploi en Nouvelle-Calédonie au deuxième trimestre 2015.

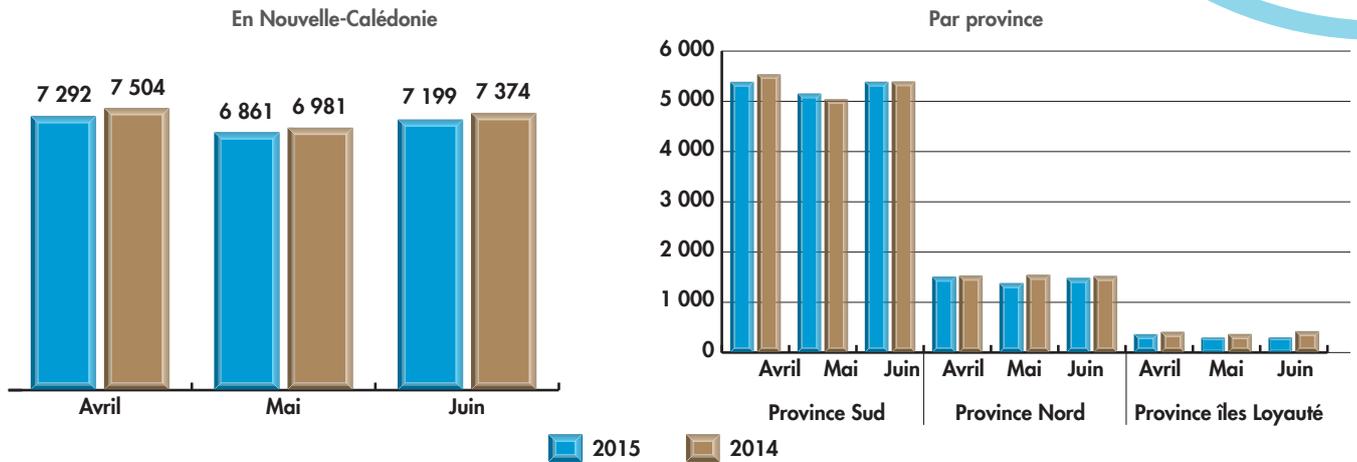
Le terme « demande » concerne ici des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) qui sont les demandeurs actifs en fin de mois, aussi nommé « stock ». L'indicateur est donné en moyenne mensuelle pour lisser les variations saisonnières.

Lorsque l'on parle d'offre, il s'agit des Nouvelles Offres d'Emploi (NOE) qui sont les nouvelles offres déposées par les employeurs auprès des services de placement provinciaux. L'indicateur comptabilise le nombre de postes offerts.

SOMMAIRE

DEMANDE D'EMPLOI DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015	2
Les demandeurs d'emploi sont moins nombreux qu'au second trimestre 2014	2
Profil des demandeurs d'emploi	3
Fort accroissement des demandeurs d'emploi dans le domaine du « Transport et de la logistique »	4
Top 10 des métiers les plus demandés	4
Évolution 2010-2015	5
OFFRE D'EMPLOI DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015	5
Chute de l'offre au cours du 2 ^{ème} trimestre 2015	6
Profil des offres d'emploi	7
9 domaines sur 14 touchés par la baisse du nombre d'offres d'emploi	8
Top 10 des métiers les plus offerts	8
Évolution 2010-2015	9
QUELQUES TENDANCES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (Source : DTENC)	10
Chômage partiel	10
Travail temporaire	10
Licenciement économique	11
Travail des salariés étrangers	11

Demands d'emploi en fin de mois (DEFM) (unité = nombre en moyenne mensuelle)



Le nombre de demandeurs d'emploi diminue en Nouvelle-Calédonie. 7 117 individus sont à la recherche d'un emploi soit une baisse de 2 % par rapport au second trimestre 2014.

En province des îles Loyauté et province Nord, les demandeurs d'emploi sont moins nombreux à pointer auprès des services de placement (respectivement -20% et -5% par rapport au second trimestre 2014). En province Sud en revanche, les pointages sont stables par rapport à la même période en 2014 (-0,2%).

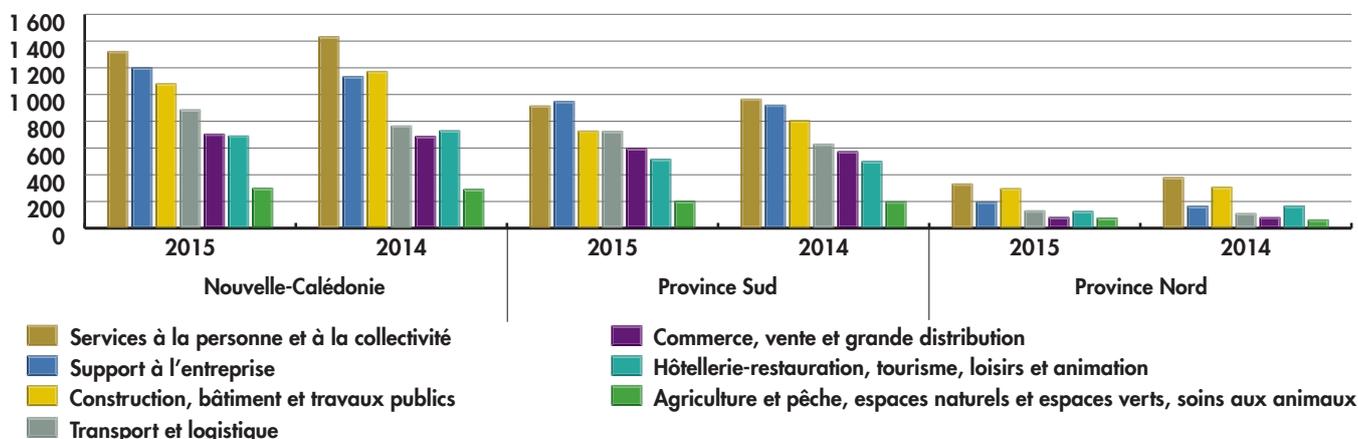
Toutes les entités territoriales homogènes (ETH) sont concernées par la baisse du nombre de demandeurs d'emploi à l'exception des Plaines de l'Ouest, où une hausse de 9% d'individus en recherche d'emploi est enregistrée.

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	T2 2014	T2 2015	TENDANCE
GENRE			
Homme	3 274	3 197	↘
Femme	4 012	3 921	↘
TRANCHE D'ÂGE			
Moins de 20 ans	276	301	↗
20-24 ans	1 297	1 288	↘
25-29 ans	1 306	1 315	↗
30-34 ans	1 147	1 114	↘
35-39 ans	975	931	↘
40 ans et +	2 285	2 168	↘
Non renseigné	1	-	→
NIVEAU DE FORMATION ATTEINT			
Aucun diplôme	2 635	2 498	↘
CAP/BEP	2 310	2 237	↘
BAC	1 687	1 727	↗
BAC+2	361	379	↗
BAC+3 et 4	190	181	↘
BAC+5 et plus	103	96	↘

FORT ACCROISSEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LE DOMAINE DU « TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE »

Comparaison de la répartition des demandeurs d'emploi par domaine et province entre le 2^{ème} trimestre 2015 et le 2^{ème} trimestre 2014 (unité : nombre)



La structure des principaux domaines les plus plébiscités est semblable au trimestre précédent : les « Services à la personne et à la collectivité », le « Support à l'entreprise » ainsi que la « Construction, bâtiment et travaux publics » rassemblent toujours 51 % des demandeurs d'emploi.

Globalement, en Nouvelle-Calédonie, sept domaines sur quatorze sont concernés par la baisse du nombre de demandeurs d'emploi. Par rapport au second trimestre 2014, la plus forte diminution, en nombre d'individus, est perçue dans le domaine des « Services à la personne et à la collectivité » (-110 individus soit -8%), suivi du domaine de la « Construction, bâtiment et travaux publics » (-92 individus soit -8%). En revanche, sur les quatre domaines qui voient leur nombre de demandeurs d'emploi augmenter, le « Transport et logistique » enregistre la plus importante augmentation avec +16% (soit + 121 individus).

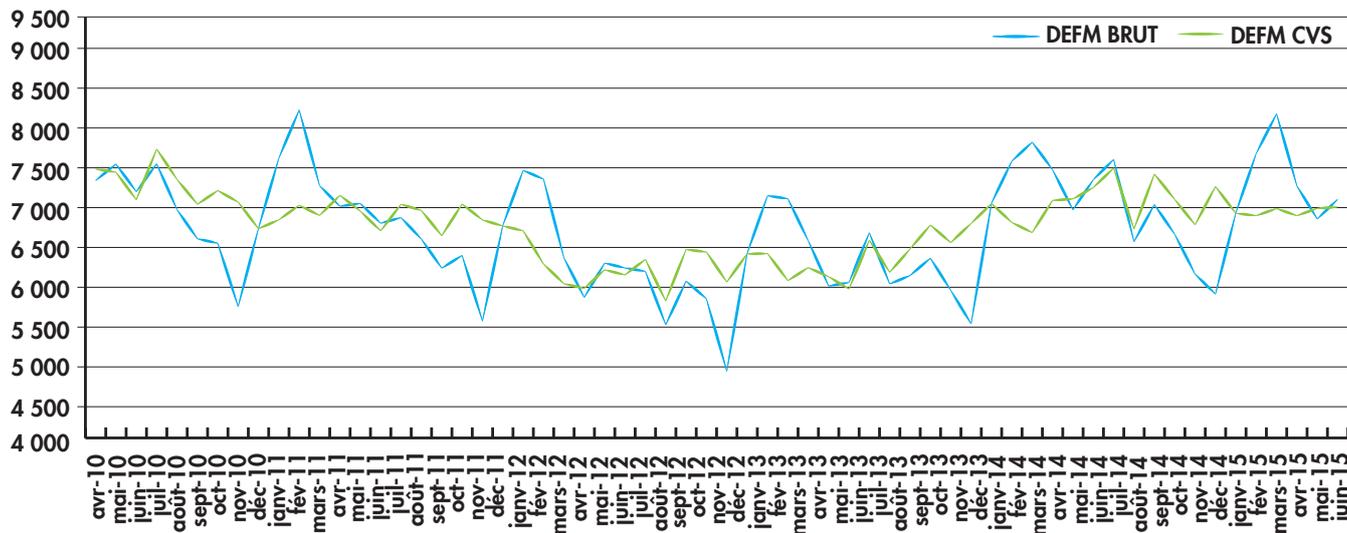
TOP 10 DES MÉTIERS LES PLUS DEMANDÉS

Nouvelle-Calédonie	Niveau requis par le métier *	Province Sud	Niveau requis par le métier	Province Nord	Niveau requis par le métier	Province des îles Loyauté	Niveau requis par le métier
Secrétariat (388 individus)	IV	Secrétariat (290 individus)	IV	Préparation du gros œuvre et des TP (112 individus)	-	Services domestiques (19 individus)	-
Préparation du gros œuvre et des TP (342)	-	Manutention manuelle de charges (222)	-	Services domestiques (89)	-	Préparation du gros œuvre et des TP (19)	-
Services domestiques (320)	-	Préparation du gros œuvre et des TP (212)	-	Secrétariat (89)	IV	Personnel polyvalent en restauration (19)	-
Manutention manuelle de charges (266)	-	Services domestiques (212)	-	Assistance auprès d'enfants (76)	V	Assistance auprès d'enfants (15)	V
Assistance auprès d'enfants (243)	V	Conduite et livraison (...) courte distance (190)	-	Nettoyage de locaux (63)	-	Opérations administratives (13)	IV
Conduite et livraison (...) courte distance (220)	-	Accueil et renseignements (173)	IV	Conduite d'engins de terrassement et ... (52)	V	Manutention manuelle de charges (12)	-
Nettoyage de locaux (218)	-	Assistance auprès d'enfants (152)	V	Maçonnerie (51)	-	Nettoyage de locaux (12)	-
Accueil et renseignements (209)	IV	Mise en rayon libre-service (149)	-	Entretien des espaces verts (36)	V	Maçonnerie (11)	V
Mise en rayon libre-service (189)	-	Nettoyage de locaux (143)	-	Plonge en restauration (33)	-	Secrétariat (9)	IV
Maçonnerie (170)	V	Opérations administratives (132)	IV	Manutention manuelle de charges (32)	-	Entretien des espaces verts (9)	V

* Niveau minimum de formation nécessaire pour exercer le métier. Ce niveau est donné par le ROME. Il s'agit d'un niveau indicatif et non obligatoire.

Le Top 10 des métiers les plus demandés rassemble toujours 36% des individus en recherche d'emploi. Les métiers recherchés sur l'ensemble du territoire sont identiques au trimestre précédent. Ils nécessitent un niveau de qualification à l'image du niveau de formation atteint par les demandeurs d'emploi. Ces derniers se positionnent donc sur des métiers en rapport avec leur niveau de formation.

ÉVOLUTION 2010-2015



CVS : corrigé des variations saisonnières
BRUT : données recueillies auprès des services de placement et n'ayant subi aucun traitement

En utilisant les données de la DEFM corrigée des variations saisonnières, le nombre de demandeurs d'emploi atteint les 7 017 individus. La tendance observée au premier trimestre 2015 se confirme au second trimestre puisque qu'une stabilité autour des 7 000 individus est enregistrée.

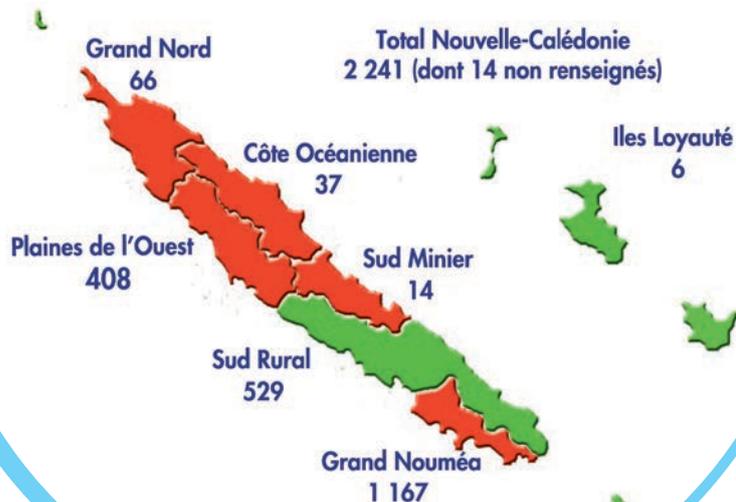
Néanmoins, bien qu'une baisse soit constatée, l'analyse des données sur les douze derniers mois laisse apparaître une augmentation de 4% de la demande. Celle-ci tend cependant à diminuer. Ce constat valide pour le moment l'hypothèse selon laquelle le nombre d'individus en recherche d'emploi devrait se stabiliser en 2015.

CHUTE DE L'OFFRE AU COURS DU TRIMESTRE

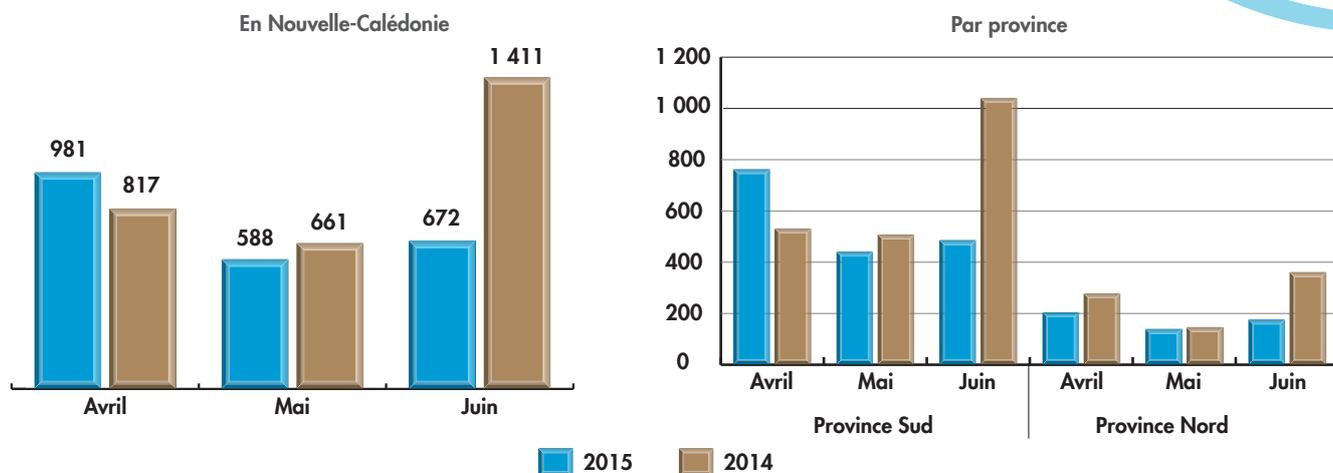
Nouvelles Offres d'Emploi en fin de mois (NOE) par commune et évolution de leur nombre en % entre le 2^{ème} trimestre 2014 et le 2^{ème} trimestre 2015



NOE par Entités Territoriales Homogènes (ETH) et évolution de leur nombre entre le 2^{ème} trimestre 2014 et le 2^{ème} trimestre 2015



Nouvelles offres d'emploi (unité : nombre de postes en cumul)



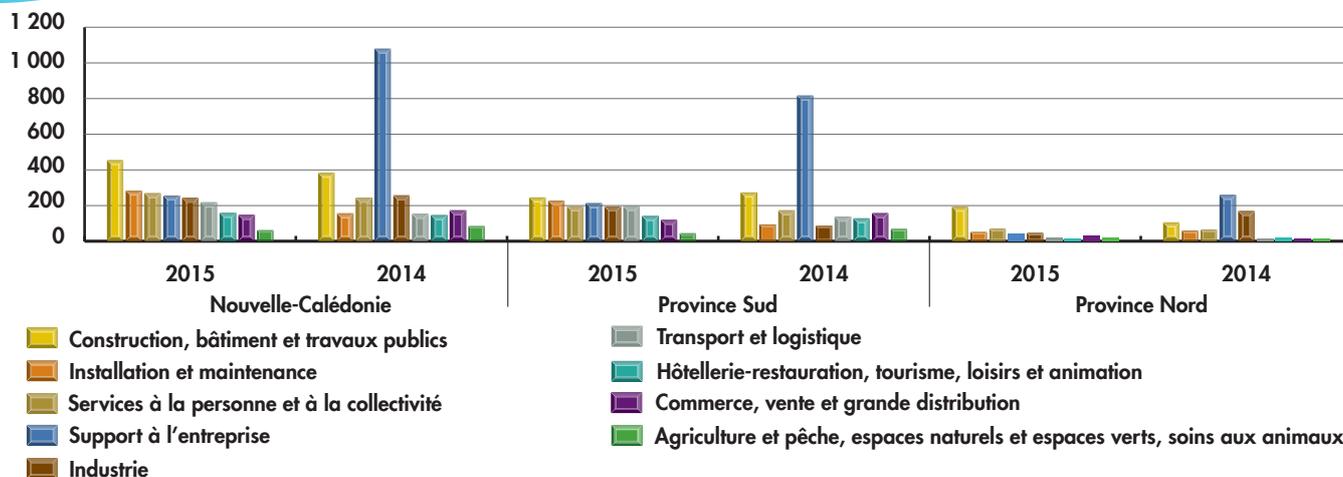
L'offre d'emploi a chuté de -22% par rapport au second trimestre 2014 soit 648 postes en moins. La plus forte baisse est enregistrée en province Nord avec -34% d'offres (soit -266 postes en moins). Toutes les entités territoriales homogènes (ETH) sont fortement touchées par la baisse du nombre d'offres d'emploi (entre -22% et -83%), hormis le Sud Rural (+70% soit +217 postes). Le Grand Nouméa est fortement impacté par cette baisse, ce sont 607 postes en moins qui sont offerts par rapport au second trimestre 2014.

PROFIL DES OFFRES D'EMPLOI

	T2 2014	T2 2015	TENDANCE
TYPE DE CONTRAT			
CDI	616	541	↘
CDD	2 105	1 550	↘
Autres	168	150	↘
DURÉE DE CONTRAT			
Temps complet	2 663	1 997	↘
Temps partiel	226	244	↗

9 DOMAINES SUR 14 TOUCHÉS PAR LA BAISSÉ DU NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOI

Comparaison de la répartition des offres d'emplois par domaine et province entre le 2^{ème} trimestre 2015 et le 2^{ème} trimestre 2014 (unité : nombre)



Les trois domaines les plus pourvoyeurs d'emploi diffèrent du second trimestre 2014, il s'agit désormais des domaines : de la « Construction, bâtiment et travaux publics », des « Services à la personne et à la collectivité » et de l'« Installation et la maintenance ». Ces trois domaines rassemblent 45% de l'ensemble des offres d'emploi et n'ont pas été impactés par la baisse du nombre de postes offerts.

9 domaines sur 14 ont été touchés par la baisse du nombre d'offres d'emploi, en commençant par le domaine du « Support à l'entreprise » qui enregistre, quelle que soit la province, une baisse minimum de -74% des offres, mais cette évolution peut être fortement modérée du fait du recensement de la population réalisé en 2014.

Les offres sont en baisse en province Nord dans les domaines de l'« Industrie » et de l'« Installation et maintenance » (-123 postes offerts soit -72% pour l'« Industrie » et -8 postes pour l'« Installation et maintenance ») alors qu'elles sont en hausse en province Sud dans ces même domaines (+124% soit +109 postes pour l'industrie et +142% soit +135 postes pour l'« Installation et maintenance »).

En province Nord, le domaine qui tire l'offre vers le haut est celui de la « Construction, bâtiment et travaux publics ». 88 postes de plus ont été recensés par rapport au second trimestre 2014 soit une augmentation de +81%. En revanche, la « Construction, bâtiment et travaux publics », est touchée par la baisse de l'offre en province Sud avec -10% de postes offerts.

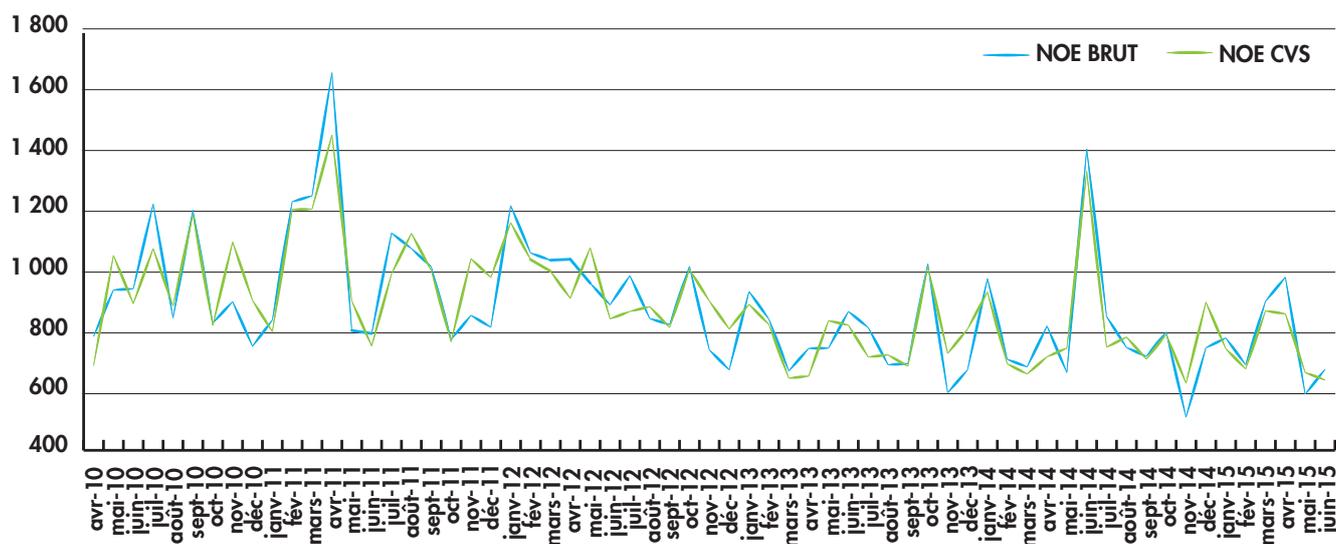
TOP 10 DES MÉTIERS LES PLUS OFFERTS

Nouvelle-Calédonie	Niveau requis par le métier	Province Sud	Niveau requis par le métier	Province Nord	Niveau requis par le métier	Province des îles Loyauté	Niveau requis par le métier
Maçonnerie (137 postes)	V	Maintenance mécanique ind. (97 postes)	IV	Maçonnerie (76 postes)	V	Maçonnerie (4 postes)	V
Maintenance mécanique ind. (109)	IV	Manutention manuelle de charges (73)	-	Montage de structures métalliques (31)	V	Installation et maintenance d'équipements industriels ... (1)	IV
Manutention manuelle de charges (78)	-	Montage-assemblage mécanique (60)	-	Préparation du gros œuvre et des TP (28)	-	Installation et maintenance électronique (1)	III
Préparation du gros œuvre et des TP (72)	-	Magasinage et préparation de commandes (54)	-	Électricité bâtiment (19)	V	-	-
Montage-assemblage mécanique (61)	-	Maçonnerie (54)	V	Enseignement des écoles (12)	II	-	-
Magasinage et préparation de commandes (56)	-	Comptabilité (50)	IV	Nettoyage de locaux (12)	-	-	-
Comptabilité (54)	IV	Préparation du gros œuvre et des TP (44)	-	Maintenance mécanique ind. (12)	IV	-	-
Secrétariat (47)	IV	Construction en béton (42)	V	Soins infirmiers généralistes (10)	II	-	-
Construction en béton (46)	V	Secrétariat (40)	IV	Maintenance électrique (10)	III	-	-
Montage structures métalliques (44)	V	Personnel de cuisine (29)	V	Soudage manuel (9)	V	-	-

Les 10 métiers les plus offerts en Nouvelle-Calédonie, au cours du second trimestre 2015, représentent 31% de l'ensemble des offres d'emploi. Ces métiers nécessitent principalement un niveau de formation inférieur ou égal au Baccalauréat à l'exception de trois métiers recherchés en province Nord, où le niveau de qualification des offres est supérieur ou égal au niveau BAC+2 et concerne 32 postes.

Ce sont toujours quatre métiers présents dans ce Top 10 qui sont également présents dans le Top 10 des métiers les plus demandés. Il s'agit du secrétariat, de la préparation du gros œuvre et des travaux publics, de la manutention manuelle de charges et de la maçonnerie.

ÉVOLUTION 2010-2015



CVS : corrigé des variations saisonnières
 BRUT : données recueillies auprès des services de placement et n'ayant subi aucun traitement

Au cours des douze derniers mois, l'offre d'emploi a chuté de -8%. Alors que globalement depuis 2010, le second trimestre de chaque année enregistre un accroissement des offres, l'inverse est constaté durant le deuxième trimestre 2015. Le regain de l'offre observé au premier trimestre 2015 sur les données brutes, masque une tendance à la baisse mise en évidence par les données corrigées des variations saisonnières. L'hypothèse avancée au premier trimestre 2015, d'une tendance à la hausse de l'offre, ne semble donc pas se confirmer.

CHÔMAGE PARTIEL AU 2^E TRIMESTRE 2015

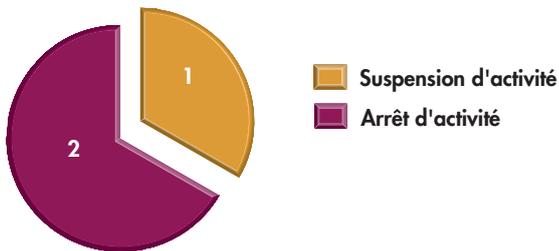
Qu'est-ce que le chômage partiel ?

L'article Lp 442-1 du code du travail définit très précisément le chômage partiel, comme étant la situation dans laquelle se trouvent les salariés « qui, tout en restant liés à leur employeur par un contrat de travail, subissent une perte de revenu imputable soit à la fermeture temporaire de l'établissement qui les emploie, soit à la réduction de l'horaire de travail habituellement pratiqué dans l'établissement en deçà de la durée habituelle de travail. »

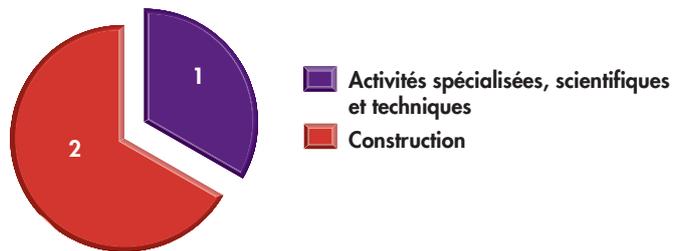
Six demandes de chômage partiel ont été traitées au cours du second trimestre 2015 et seules, trois d'entre elles ont été accordées. Les raisons qui ont poussé ces entreprises à demander le chômage partiel sont uniquement liées à la conjoncture économique morose.

Ces demandes de chômage partiel touchent le domaine des activités spécialisées, scientifiques et techniques et celui du BTP et concernent 17 salariés.

Répartition par type de demande (En nombre de demande)



Répartition par secteur d'activité (En nombre de demande)



TRAVAIL TEMPORAIRE AU 2^E TRIMESTRE 2015

Qu'est-ce que le travail temporaire ?

Il ne peut être fait appel aux salariés temporaires que pour l'exécution de tâches temporaires dénommées « missions » et seulement dans les cas suivants (art. Lp. 124-5).

Cas de recours autorisés :

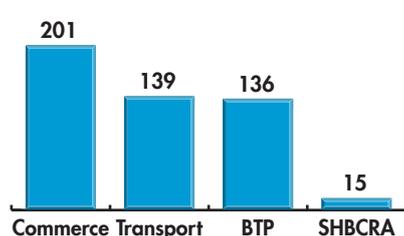
- Remplacement d'un salarié :
 - en cas d'absence temporaire ou de suspension de son contrat de travail sauf si l'absence ou la suspension est supérieure à 6 mois ;
 - dans l'attente de la prise de fonction d'un nouveau salarié après le départ définitif d'un autre salarié ;
- Travaux urgents ;
- Surcroît exceptionnel et temporaire d'activité.

Au cours du second trimestre 2015, 492 entreprises en moyenne, ont eu recours à des contrats de travail temporaire. Bien que le secteur le plus utilisateur en nombre moyen d'entreprises demeure toujours le secteur du commerce, ce sont 4% d'entreprises en moins qui ont fait appel à ce type de contrat, par rapport au premier trimestre 2015. En revanche, dans le secteur du BTP, une hausse de +8% est enregistrée.

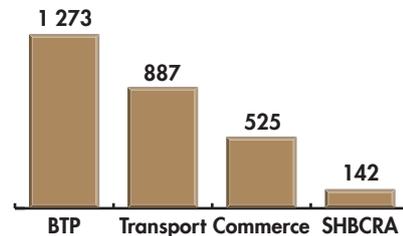
Le secteur où le nombre d'équivalents temps plein est le plus important est le secteur du BTP. Il enregistre, une hausse de +17% par rapport au trimestre précédent. En revanche, dans l'ensemble des autres secteurs, le nombre d'équivalents temps plein tend à diminuer, avec une baisse enregistrée pour le secteur du transport et manutention mécanique (-9%).

Le rapport entre le nombre d'équivalents temps plein et le nombre d'entreprises utilisatrices, fait toujours apparaître les secteurs SHBCRA (santé, hôtels, bar, cafés, restaurants, agriculture) et celui du BTP comme les premiers consommateurs de travail temporaire.

Moyenne du nombre d'entreprises utilisatrices



Nombre d'équivalents temps plein



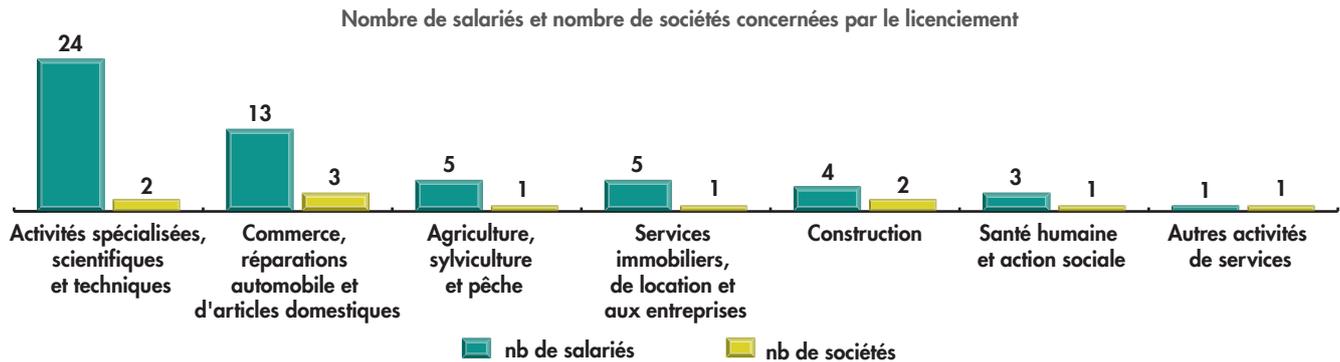
LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE AU 2^E TRIMESTRE 2015

Qu'est-ce que le licenciement économique ?

Le licenciement pour motif économique est sans relation avec la personne du salarié et doit être justifié par les difficultés économiques, la réorganisation, ou la cessation des activités de l'entreprise. Le motif doit être réel et sérieux. La procédure mise en œuvre par l'employeur est différente selon qu'il s'agit du licenciement d'un ou de plusieurs salariés dans une même période de 30 jours (Art.Lp.122-13 et Lp.122-14 du code du travail).

Onze entreprises ont réalisé des licenciements économiques au cours du deuxième trimestre 2015. Ces licenciements concernent 55 salariés exerçant dans 7 secteurs d'activités différents.

Le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques est le premier touché en termes de nombre salariés. Deux sociétés ont licencié 24 individus.



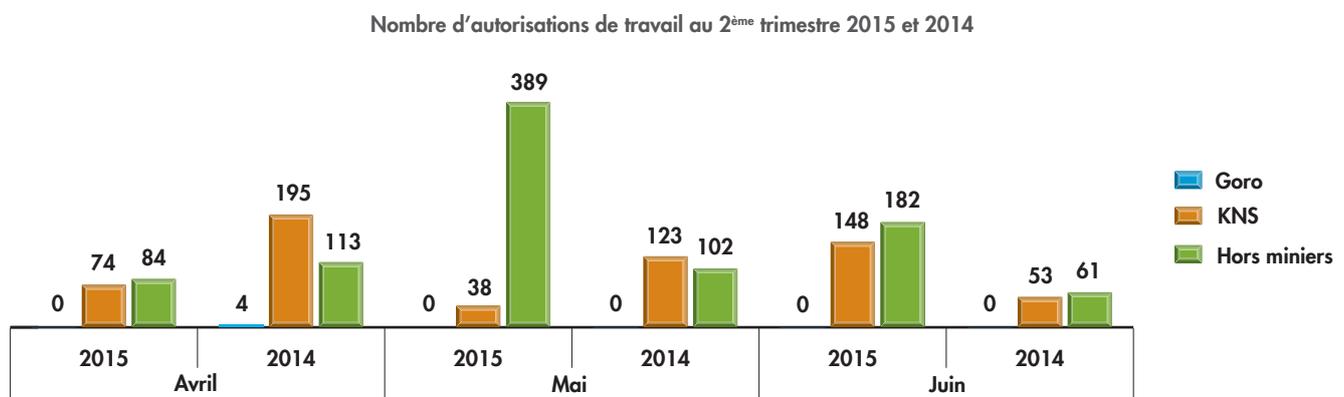
TRAVAIL DES SALARIÉS ÉTRANGERS AU 2^E TRIMESTRE 2015

Qui sont les salariés étrangers ?

Tout ressortissant ne possédant pas la nationalité française, y compris les ressortissants de l'Union Européenne.

Une augmentation de +41% des autorisations de travail a été enregistrée par rapport au deuxième trimestre 2014 (soit 915 autorisations de travail accordées).

La hausse de la demande est toujours portée par les projets hors secteurs miniers (+137% par rapport au deuxième trimestre 2014), alors que les demandes émanant de Goro et de KNS se sont amoindries (aucune demande de la part de Goro et une chute de -30% pour KNS).



DÉFINITIONS

Entités Territoriales Homogènes (ETH)

Les ETH :

- correspondent à des bassins d'emploi
- sont des regroupement de communes qui ont des affinités et sont complémentaires (économiques, démographiques et socio-économiques)
- correspondent à un niveau plus « fin » que le niveau provincial ou la dichotomie est/ouest.

(Source : SAEDE « Schéma d'aménagement et de développement économique »)

Détails des zones

Grand Nouméa = Dumbéa + Mont-Dore + Païta + Nouméa

Sud Rural (province Sud hors Grand Nouméa) = Bourail + La Foa + Moindou + Farino + Sarraméa + Boulouparis + Thio + Yaté + Ile des Pins

Plaines de l'Ouest = Voh + Koné + Pouembout + Poya

Grand Nord = Kaala-Gomen + Koumac + Bélep + Poum + Ouégoa + Pouébo

Sud Minier = Houaïlou + Canala + Kouaoua

Côte océanienne = Hienghène + Touho + Poindimié + Ponérihouen

Correction des variations saisonnières (CVS)

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

(Source INSEE)

Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie

1, rue de la Somme - Centre Ville - BP 497 - 98845 Nouméa Cedex

Tél : 28 10 82 - Fax : 27 20 79 - www.idcnc.nc

Espace Observatoire

Tél. : 28 42 98 - observatoire@idcnc.nc

Directeur de publication : Gabriel MUAVAKA

Rédacteur en chef : Line HADJIFRAN

Rédacteur : Gwenaëlle DEVEAUX

Mise en page : Service Communication

